## Commune d'ESTREES-MONS (80200)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL L'an deux mille vingt, le 2 novembre, le conseil Municipal dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur Christian PICARD, Maire.

#### **Etaient Présents**

M. Christian PICARD, , Mme Stéphanie LAURENT, M. Philippe DELAPORTE, Me Delphine LUPART, M. Gérard LEPERE, M. Michel SAROT, M. Christophe RINGARD, M. Philippe POUPART, Melle Caroline LAUMON, M Mickaël JACQUART, M Jean-Luc SAUVAGE, M. Alexandre DEMONCHY.

#### Absents

M. Christophe SERGENT (pouvoir à M. Christian PICARD) arrivé en cours de réunion

M. Romuald BOUTELEUX (pouvoir à M. Philippe POUPART), Me Virginie VALLIENNE (pouvoir à Mme Stéphanie LAURENT).

Madame LUPART Delphine sera secrétaire de séance en partenariat avec Mme Stéphanie LAURENT.

### Ouverture de séance à 18H45

### Ordre du jour :

Vote du 4éme adjoint
Approbation du Compte Rendu du C.M du 19 octobre 2020
Rectification du résultat du vote sur le devis F.D.E
Projets arrêt de bus et garderie
Délibération CCAS

### Vote du 4éme adjoint

Monsieur Philippe DELAPORTE est le seul candidat à se présenter Les accesseurs sont M DEMONCHY Alexandre et M SAROT Michel.

Vote à bulletin secret (15 exprimés)

11 Pour

4 blancs

Monsieur DELAPORTE est donc élu 4ème adjoint au premier tour.

## Approbation du Compte Rendu du C.M du 19 octobre 2020

Monsieur Philippe POUPART pose la question concernant la procédure d'attribution de marché pour travaux, à savoir le montant par commission.

Monsieur Le Maire précise qu'il prendra les décisions en commission à hauteur de 10 000€ pour les petits travaux et les urgences.

# Rectificatif du résultat du vote sur le devis FDE pour GFA TERRAGRU

M Christian PICARD annonce que le vote concernant la demande de TERRAGRU n'est pas valable, le quorum n'étant pas atteint et les informations transmises étant partiellement erronées.

Le devis s'élève donc à 3973,31€

Proposition de vote à main levée, acceptée par les membres du conseil.

POUR: 9 (M SERGENT Christophe, M PICARD Christian, Mme LAURENT Stéphanie, Mme VALLIENNE Virginie, M SAŪVAGE Jean Luc, M DELAPORTE Philippe, M RINGARD Christophe, M SAROT Michel, Mme LUPART Delphine)

Abstention: 2 (M JACQUART Mickael, M LEPERE Gérard)

Contre : 4 (M POUPART Philippe, M BOUTELEUX Romuald, Mme LAUMON Caroline, M DEMONCHY Alexandre) La demande est donc validée pour TERRAGRU.

## Projets arrêt de bus et garderie

### L'ARRET DE BUS

Monsieur Le Maire présente le nouveau devis concernant le projet Arrêt de Bus pour un montant de 32 760€ (suite aux remarques de M LEPERE Gérard lors de la dernière réunion)

Installation du chantier, Etudes, Implantations 2500€

Démolition partiel du mur de clôture 1140€

Démolition du trottoir, profilage du terrain et évacuation des gravats 2505€

Caniveau préfabriqué en béton, type CC1 1350€



## Bordurage préfabriqué en bêton, type T3 1710 $\epsilon$ Bordure en pavés 5200€

Circulation piétonne rampe créée et trottoir modifié en pavés sur grave de fondation et dallage béton 7315€ Régalage et engazonnement en pourtour du chemin 1000€

Revêtement de sol au droit de l'arrêt du bus en enrobés noirs sur grave de fondation 4500€

Marquage au sol et panneau de signalisation « Arrêt de bus » 580€

Muret, fouille en rigole et semelle de fondation en bêton armé 750€

Mur de fondation 3006. Muret en brique 2660€

Chaînage et chapeau en bêton 1250€

Soit un total HT de 32 760€ HT

Vote à main levée à l'unanimité Les travaux pourront donc être engagés Vote à main levée à l'unanimité concernant l'acceptation de la demande de subventions

### PROJET GARDERIE

M PICARD Christian expose le nouveau devis pour le projet Garderie suite aux modifications demandées lors de la précédente réunion de Conseil. Le coût global est de 122 617 € au lieu de 152 064€. Mais ce projet n'est pas encore complètement figé car après avoir pris des renseignements auprès des ATSEM, le SAS d'entrée serait inutile. M POUPART Philippe demande à ce que :

le portail soit reculé afin de pouvoir avoir accès à la cour d'école et donc éviter un coût de création de la cour la véranda soit conservée afin d'y stoker les manteaux et sacs d'école.

Le projet sera à peaufiner lors de la réunion commission travaux, une évolution sera possible.

Vote à main levée à l'unanimité

Les travaux pourront donc être engagés

Vote à main levée à l'unanimité concernant l'acceptation de la demande de subventions (subvention jusqu'à 40%)

### Délibération CCAS

Le CCAS a reçu un don, Monsieur Le Maire demande donc l'accord au conseil d'accepter ce don Vote à main levée à l'unanimité

### Informations

Monsieur Le Maire évoque le fait que la cérémonie du 11 novembre sera faite en comité restreint compte tenu des mesures gouvernementales COVID 19 (le Maire, les conseillers municipaux, les membres de l'association des anciens combattants et les portes drapeaux). Il n y aura pas de vin d'honneur et pas d'accès aux habitants du village. Mme LAURENT Stéphanie se renseigne auprès des fleuristes pour obtenir des gerbes (en drive).

Monsieur POUPART Philippe expose le problème urgent concernant le SISCO : Avec le confinement qui redémarre, Interesto nous a signalé que la cantine pourrait fermer dans les semaines à venir compte tenu des mesures gouvernementales (confinement depuis le 30 octobre 2020 et fermeture des bars et restaurants). La solution envisagée serait que les enfants scolarisés puissent disposer de la salle des fêtes de chaque village pour y déjeuner sous la surveillance des ATSEM avec un pic nique fourni par les parents. Une autre solution sera à l'étude si besoin (repas chaud).

M PICARD Christian se pose la question de qui nettoiera la salle des fêtes. M POUPART Philippe propose que les délégués du SISCO s'en charge.

M POUPART Philippe demande du soutient de la commune avec la disposition de quelques heures de secrétariat ce qui nous soulagerait aussi il précise que le budget SISCO a été réduit de 15000€ durant la passation alors que le SISCO à dû embaucher et si possible que monsieur le maire revoit sa décision de faire acheter un ordinateur par le sisco et d'aménager un secrétariat à part qui engendrerai des frais inutiles pour le SISCO et la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H45

O. H. DEHENCHY